

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT**N ° 1089**

présenté par
Mme Bareigts

ARTICLE 46

À l'alinéa 17, substituer aux mots :

« mesures conservatoires et des astreintes »,

les mots :

« astreintes et mesures conservatoires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.